



Règlement
By-law

4517

Autorisation à l'Hôpital Santa Cabrini d'agrandir et d'occuper le bâtiment portant le no 5655 est, rue Saint-Zotique.

Authorization for Santa Cabrini Hospital to extend and occupy the building bearing No. 5655 Saint-Zotique Street East.

A la séance du conseil de la ville de Montréal tenue le 26 octobre 1972, (2e étude),

At the meeting of the Council of the City of Montreal held on October 26, 1972, (2nd study),

le conseil décrète :

Council ordained :

1. — Nonobstant toutes dispositions réglementaires régissant l'occupation des bâtiments, le présent règlement autorise l'Hôpital Santa Cabrini à agrandir et à occuper à ses fins le bâtiment portant le no 5655 est, rue Saint-Zotique, suivant la demande qui en a été faite et les plans préliminaires soumis et estampillés le 11 septembre 1972 par le service des permis et inspections.

1. — Notwithstanding any by-law provisions governing the occupancy of buildings, this by-law authorizes Santa Cabrini Hospital to extend and to occupy for its purposes the building bearing No. 5655 Saint-Zotique Street East in accordance with the application made and the preliminary plans submitted and stamped September 11, 1972 by the Permits and Inspections Department.

2. — Le présent règlement ne dispense pas de l'observance intégrale de toutes autres dispositions législatives ou réglementaires.

2. — This by-law does not exempt from the need to comply fully with all other legislative or by-law provisions.

LE MAIRE,

Jean Drapeau
LE GREFFIER DE LA VILLE,

M. An. P. ...
POUR LA VILLE DE MONTRÉAL.

Montréal le 27 OCT 1972